

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	29 (1900)
Heft:	(5)
Rubrik:	Rapport général sur la question mise à l'étude par le comité de la Société fribourgeoise d'éducation pour sa réunion annuelle à Estavayer

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT GÉNÉRAL
SUR LA
QUESTION MISE A L'ÉTUDE
PAR LE
Comité de la Société fribourgeoise d'éducation
POUR SA RÉUNION ANNUELLE A ESTAVAYER

Matériel indispensable à l'enseignement intuitif dans les trois degrés de l'école primaire. Moyens pratiques de se le procurer.

Sur l'importante question que nous avons à traiter, votre rapporteur a reçu cinq rapports d'arrondissement.

1^{er} ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Perriard, instituteur à Cugy, résumant les travaux de :

MM. Sansonnens, à Estavayer.
Vallélian, à Cheyres.
Gendre, à Cheiry.
Crausaz, à Portalban.
Goumaz, à Fétigny.
Dessibourg, à Font.
Loup, à Franex.
Ramuz, à Les-Friques.
Descloux, à Lully.
Renevey, à Ménières.
Vez, A., à Montagny,
Curty, à Cousset.
Brasey, à Montbrelloz.

MM. Perrin, à Prévondavaux.
Grognuz, à Saint-Aubin.
Dessarzin, à Surpierre.
Vorlet, à Villeneuve.
Loup A., à Vuissens.
Brasey, à Rueyres.
Bise, à Seiry.
M^{lles} Duc, à Estavayer.
Oberson, à Estavayer.
Meuwly, à Cheyres.
Collaud, à Montet.
Joye, à Mannens.

4^{me} ARRONDISSEMENT. — SECTION A

Rapport de M^{le} Bossel, institutrice à Fribourg, résumant les mémoires de :

MM. Bise, à Fribourg.	M ^{les} Bourqui B. et E., à Fribourg.
Gendre, à Fribourg.	Overney, à Fribourg.
Villard, à Fribourg.	Gremaud, à Fribourg.
Sterroz, à Fribourg.	Zosso, à Fribourg.
M ^{les} Bourqui E., à Fribourg.	Erath, à Fribourg.

4^{me} ARRONDISSEMENT. — SECTION B

Rapport de M. Maradan, instituteur à Ecuvillens, condensant les compositions de :

MM.	M ^{les}
Bochud, à Marly.	Aebischer, à Onnens.
Broye, à Posat.	Carrel, à Villarepos.
Bulliard, à Givisiez.	Marchon, à Vuisternens-en-Ogoz.
Brunisholz, à Rueyres-St-Laurent	Mauroux, à Avry-sur-Matran.
Descloux, à Rossens.	Michel, à Zénauvaz.
Grand, à Barberêche.	Nigg, C., à Cressier.
Gremaud, à Villarlod.	Nigg A., à Ecuvillens.
Maillard, à Lentigny.	Rime, à Rossens.
Maradan, à Treyvaux.	Warpelin, à Praroman.
Marmy, à Onnens.	M ^{mes}
Michel, à Cournillens.	Couturier, à Estavayer le Gibl.
Michel, à Essert.	Prommaz, à Estavayer-le-Gibl.
Morel, à Arconciel.	Favre, à Treyvaux.
Papaux, à Chénens.	Muller, à Treyvaux.
Pauchard, à Villarepos.	Margueron, à Ependes.
Rosset, à Prez.	Sciboz, à Wallenried.
Singy, à Villarsel-le-Gibloux.	Wulpilier, à Farvagny.
Tinguely, à Ependes.	

N.-B. — Les membres du corps enseignant de cet arrondissement qui ne figurent pas dans ce rapport ont collaboré à un autre travail donné par M. l'Inspecteur Perriard.

5^{me} ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Corboz Jules, instituteur à Broc, résumant les travaux de :

MM. Verdon, à Bulle.	M ^{les} Barbey, à Morlon.
Vesin, à Bulle.	Glasson, à Bulle.
Monney, à Bulle.	Perret, à Bulle.
Currat, à Corbières.	Chollet, à Albeuve.
Bossy, à Rueyres-Treyfayes.	Gauderon, à Gumevens.
Thorin, à Sales.	Gobet, à Montbovon.
Baudère, à Vaulruz.	Vionnet, M., à Vaulruz.
Bovet, à Villars-s.-Mont.	Vionnet, M., à Vaulruz.
Plancherel, à Vuadens.	Jaccottet, P., à Vuadens.
Magnin, à Vuadens.	Pégaitaz, J., à Vuadens.
Bosson, à Vuippens.	Pégaitaz, A., à Vuadens.
Hauswirth, Les Sciernes.	Dousse, à Marsens.

6^{me} ARRONDISSEMENT

Rapport de M. Tinguely Maurice, instituteur à Chavannes-sur-Orsonnens, condensant les mémoires de :

MM. Bochud, à Billens.	MM. Tinguely, B., à Torny.
Bosson, au Châtelard.	Gobet, à Ursy.
Dévaud, à Chavan.-l.-Forts.	Pasquier, à Villaraboud.
Brasey, à Ecublens.	Barbey, L., à Villarimboud.
Barbey, à Esmonts.	Dessarzin, à Villarsiviriaux.
Crausaz, P., à Lieffrens.	Perrotet, à Villargiroud.
Crausaz, L., à Lussy.	M ^{es} Richonnaz, à Blessens.
Pittet, à Mézières.	Seydoux, au Châtelard.
Rey, à Middes.	Bavaud, à Middes.
Magne, à Montet.	Baumgartner, à Romont.
Grivel, à Orsonnens.	Borghini, à Romont.
Terrapon, à Prez-v.-Siviriez	Bach-Schmutz, à Romont.
Vauthey, à Sommentier.	Barbey, à Vuistern.-d.-Rom.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux rapporteurs d'arrondissement et à tous leurs collaborateurs pour les soins qu'ils ont apportés à la rédaction de leurs rapports où nous avons puisé les matériaux nécessaires à notre œuvre. Nous avons cependant un regret à exprimer. Les rapports nous sont arrivés avec un sensible retard, ce qui nous a empêché d'apporter à notre travail le temps et les soins qu'exigeait l'importante question qui nous est soumise. Aussi réclamons-nous la bienveillante indulgence des lecteurs du *Bulletin* sur les lacunes et les défectuosités que présentera nécessairement un rapport rédigé trop à la hâte.

Pour mettre plus d'ordre dans notre rapport, nous avons adopté les divisions suivantes :

1. Importance de l'intuition.
2. Nécessité de l'intuition. Intuition sensible, intellectuelle, morale.
3. La leçon de choses, son but.
4. Matériel indispensable à l'enseignement intuitif, ou établissement d'un *Musée scolaire*.
5. Moyens pratiques de se le procurer.

I Importance de l'intuition

Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu

C'est surtout à l'école primaire que cet axiome doit trouver son application. Aussi tous les hommes soucieux de l'avenir des générations futures et des progrès de l'instruction dans notre chère patrie reconnaissent aujourd'hui les avantages de l'intuition.

Partout maintenant la méthode scolaire lourde, pédante, sèche, a disparu ; une grande idée s'est fait jour dans les esprits et a pénétré dans le domaine scolaire, c'est celle-ci : toutes nos connaissances viennent des sens, et par conséquent, toute

instruction doit être faite par les sens. Il est presque universellement reconnu que l'enseignement qui convient à l'école populaire, c'est celui qui se fait par voie de démonstration sensible, visible, palpable : l'enseignement par les yeux. C'est ce mode d'enseignement qui donne à l'école moderne ces deux caractères distinctifs : d'une part, un certain aspect aimable et gai, des études qui se font presque en jouant, une école où l'enfant se plait, une éducation d'où l'effort et la contrainte sont bannis ; et d'autre part, ce second caractère non moins frappant, que tout enseignement est pratique, usuel : on n'apprend aux enfants que ce dont ils auront à se servir plus tard.

L'intuition est sans contredit la méthode naturelle d'instruction pour l'enfance. Voyez la mère de famille. Que fait-elle quand elle veut entretenir son enfant d'un objet dont il n'a pas encore connaissance ? Elle le met en contact avec la chose même. Et si l'objet lui fait défaut, elle a recours aux images, aux comparaisons. Un autre procédé non moins ingénieux que nous trouvons dans l'enseignement maternel, c'est la manière de définir les choses. Il consiste à faire voir à l'enfant, à lui faire toucher les objets dont elle veut lui donner une idée. Or, l'école, ne l'oublions pas, est une seconde famille, et l'instituteur doit remplacer la mère. Comme elle, dans son enseignement, il s'aidera toujours de l'intuition en faisant jaillir les premières idées et en faisant sans cesse appel à la perception des sens.

Le peintre, dans ses tableaux, reproduit les beautés de la nature ; le poète trouve ses inspirations dans les œuvres du Créateur ; le sculpteur modèle son buste sur un idéal que Dieu a tiré du limon. L'oiseau s'agit, voltige autour de sa nichée pour inviter ses petits à faire comme lui, et l'enfant serait condamné à apprendre sans voir ! La méthode rationnelle c'est donc le concret avant l'abstrait, le connu avant l'inconnu, le fait avant la loi, l'exemple avant la règle, l'objet avant la définition.

II. Nécessité de l'intuition Intuition sensible, intellectuelle, morale

Nous sommes placés à la tête d'une école pour communiquer aux enfants qui nous sont confiés le plus de connaissances, cela dans le plus court temps donné et le plus sûrement possible.

Lire, écrire, calculer un peu, avec l'enseignement religieux, c'était pour nos pères à peu près tout le bagage de l'instruction ; mais de nos jours les exigences sont toujours plus nombreuses. On ne se contente plus de ces notions élémentaires ; on veut qu'après son émancipation de l'école, l'adulte soit préparé à la lutte pour la vie. On va plus loin encore, certains progressistes ne voudraient-ils pas faire de l'école un vaste établissement d'enseignement professionnel : l'un réclame les travaux manuels pour les garçons ; un autre, des notions d'agriculture dans les écoles rurales, de comptabilité, d'enseigne-

ment commercial, de dessin professionnel dans les écoles urbaines, etc. D'un autre côté, on se plaint du surmenage intellectuel, on réclame la simplification des programmes, des manuels, des méthodes. Tout en faisant la part des exagérations, il n'en reste pas moins vrai qu'on exige beaucoup de l'école aujourd'hui. Aussi, ne faut-il pas s'étonner si les essais de réformes pédagogique se multiplient et le mouvement n'a pas l'air de vouloir se ralentir de si tôt. On s'efforce de perfectionner les méthodes d'enseignement, afin d'inculquer le savoir vite et bien.

Nous avons déjà remarqué que les notions pénètrent plus avant dans la mémoire, lorsque l'œil prête son concours à l'oreille. L'intelligence de l'enfant, au moment où celui-ci fait son entrée à l'école n'est qu'un vaste champ inculte qu'il s'agit de faire fructifier. Or, que recherche l'enseignement intuitif, si ce n'est de faciliter l'acquisition des connaissances et de rendre ces dernières plus précises, plus nettes ? A côté des avantages cités plus haut, cette méthode développe dans l'élève l'esprit d'observation, l'amène à bien juger, à enchaîner les faits, à coordonner ses idées, et chacun reconnaît, au siècle où nous vivons, combien il est important de posséder un jugement sain.

En second lieu, l'intuition répond à un besoin inné chez l'enfant, qui est de tout voir, de tout connaître, de tout décomposer. Remettez n'importe quel joujou entre les mains du plus simple bambin ; après l'avoir examiné, le puissant mobile de la curiosité le poussera à décomposer l'objet pour en étudier la construction. Sachons donc correspondre à cet impérieux besoin de l'enfance et adressons-nous au cœur et à l'esprit de nos élèves par les sens et surtout par la vue pour faire entrer dans leur jeune intelligence les notions que nos plus longues explications seraient impuissantes à faire saisir.

La divine Providence, qui pourvoit à toutes les exigences ici-bas, a suscité à diverses époques, des amis de l'enfance, des pédagogues éminents posant les programmes d'instruction et d'éducation populaires, indiquant les méthodes les plus aptes à développer l'intelligence et à former le cœur humain. Tous ont senti la nécessité d'un enseignement conforme aux besoins naturels de l'enfant. Et cet enseignement doit commencer dès les premières années d'école. Nous ne pouvons plus admettre que ces heures matinales de la vie soient abandonnées au hasard ou livrées à une routine inintelligente.

L'enseignement intuitif ne doit pas se borner à l'éducation des sens, mais se continuer en développant surtout les facultés intellectuelles. Pestalozzi lui-même, bien qu'il ait insisté sur l'intuition sensible, a assigné un rôle important à l'application des procédés intuitifs aux enseignements mêmes qui ne comportent pas la démonstration par les sens.

En quoi consiste la méthode intuitive dans les études primaires qui ne peuvent se borner aux leçons de choses ? En une certaine marche de l'enseignement qui réserve à l'enfant

le plaisir et le profit, sinon de la découverte et de la surprise, ce qui serait trop promettre, au moins de l'initiative et de l'activité intellectuelle.

On l'instruit par l'intuition alors même qu'on ne lui montre ni objets, ni images, toutes les fois qu'au lieu de l'obliger à suivre passivement une leçon toute faite, on le provoque à chercher, on l'aide à trouver, on le met sur la voie, lui laissant le mérite d'y faire quelques pas lui-même. Pour cet emploi de la méthode intuitive dans l'enseignement primaire, il y a une condition générale d'où toutes les autres dépendent : c'est de bien s'entendre sur l'ordre à suivre dans les démonstrations de toutes sortes dont se compose l'enseignement à ses divers degrés.

Quand l'enfant a été bien préparé par l'exercice gradué de l'intuition sensible, il a une certaine puissance de jugement et même de raisonnement spontané, prime-sautier. Le même enfant élevé d'une autre façon, guidé de trop près et enfermé trop étroitement dans les cadres d'un enseignement abstrait présenterait, au contraire, tous les caractères de la passivité, de l'incuriosité d'esprit et de cette sorte d'assoupissement dont parlait Fénelon, et dont il voulait qu'on le tirât à tout prix en remuant promptement tous les ressorts de son âme.

La méthode intuitive doit parvenir à faire penser l'enfant à sa façon et non à la nôtre, à marcher de son propre pas et non du pas de son maître. Toutes les branches du programme doivent être traitées d'une façon intuitive ; par conséquent, cet enseignement ne s'applique pas seulement aux leçons de choses proprement dites, mais à toutes les études primaires.

L'éducation morale de l'enfant se fera aussi par l'intuition : ce sont des moyens intuitifs d'éducation que l'appel incessant au sentiment et au jugement propres de l'élève à l'occasion de leurs actes ou de ceux d'autrui ; c'est encore procéder par intuition que d'initier les enfants aux émotions morales au moyen de leur expérience immédiate, de les élever, par exemple, au sentiment d'admiration pour l'œuvre du Créateur et au sentiment religieux en leur faisant contempler quelques grandes scènes de la nature.

« Il y a deux choses dont la majesté nous pénètre d'admiration et de respect, disait le philosophe Kant : c'est le ciel étoilé au-dessus de nos têtes, et la loi du devoir au fond de nos coeurs. »

« Menez un soir quelques-uns de vos élèves les plus âgés et les plus sérieux, menez-les à quelques pas de la dernière maison du village, à l'heure où s'éteignent les bruits du travail et de la vie, et faites-leur lever les yeux vers ce ciel étoilé. Ils ne l'ont jamais vu. Ils n'ont jamais été saisis de cette pensée des mondes innombrables, et de l'ordre éternel, et de l'éternel mouvement de l'univers. Eveillez-les à ces idées nouvelles, faites-leur apparaître ce spectacle de l'infini devant lequel se prosternaient les premiers pâtres de l'Asie et devant lequel tremblait comme eux le génie de Pascal.

« Ouvrez-leur les yeux à ce ciel plein de mondes qui revient tous les soirs nous rappeler ce que nous sommes, en nous mettant face à face avec le véritable univers. Cela aussi c'est une leçon de choses. Vous ne savez pas l'astronomie? Qu'importe! Il ne s'agit pas de science, il s'agit de faire passer dans l'âme de ces enfants quelque chose de ce que vous sentez. Je ne sais quelles choses vous leur direz, mais je sais de quel ton vous leur parlerez, et c'est l'important; je sais que longtemps encore après que vous leur aurez parlé, ils penseront à ce que vous aurez dit, et je sais aussi qu'à partir de ce jour-là, vous serez pour eux autre chose que le maître d'orthographe et de calcul » (F. Buisson, aux instituteurs français.)

Imprimez dans le cœur des enfants la loi du devoir et de la conscience, le sentiment de la charité en leur signalant une misère à soulager, en leur donnant l'occasion d'un acte de charité à accomplir avec discréction, le sentiment de la reconnaissance et de la sympathie par le récit d'un trait de courage, par la visite à un établissement de bienfaisance. Ce sont là aussi des leçons de choses, car ce sont des enseignements qui s'adressent directement au cœur qu'ils doivent toucher, à l'intelligence qu'ils doivent éveiller.

III. La leçon de choses, son but.

On désigne sous le nom de leçons de choses un procédé d'enseignement, une des applications de la méthode intuitive. Si ce procédé, dans la forme qu'il a prise de nos jours, est chose moderne, l'idée qui lui a donné naissance est déjà ancienne. Coménius, que l'Allemagne proclame le père de la méthode intuitive, a établi le principe suivant : « On doit présenter toutes choses, autant qu'il peut se faire, aux sens qui leur correspondent : que l'élève apprenne à connaître les choses visibles par la vue, les sons par l'ouïe, les odeurs par l'odorat, les choses sapides par le goût, les choses tangibles par le toucher. Il a établi tout un programme d'enseignement par les sens, dans son ouvrage intitulé : *l'Ecole maternelle*. (Mutterschule). Un contemporain de Coménius, Andréas Reyher, s'inspirant des idées du premier, les fit passer dans la pratique de l'école. La *Schule Méthodus*, composée et publiée par lui, en 1642, donne à ce sujet, les détails les plus complets. L'œuvre de Reyher mérite d'être signalée comme la première tentative d'une organisation régulière de l'enseignement intuitif à l'école primaire.

Le mouvement inauguré par Coménius est continué par Francke. Dans son *Pédagogium* de Halle, non seulement on conduisait les élèves dans les ateliers des artisans et des artistes, afin de leur faire acquérir par leurs propres observations une idée juste des objets servant à l'usage de la vie commune, mais, lorsque les circonstances le permettaient, on cherchait à rendre l'enseignement même intuitif, en montrant des objets naturels, des gravures et des modèles. En été, les

élèves faisaient des excursions botaniques, et les plantes, recueillies sous la direction d'un botaniste, servaient à enrichir l'herbier de l'établissement. En hiver, on traitait différents sujets tirés des sciences naturelles, on familiarisait les élèves avec les principaux minéraux et leurs propriétés. Dans les leçons de physique, on leur donnait au moyen d'expériences variées de nombreuses notions sur l'air, le feu, la lumière, les couleurs, l'eau, les minéraux. C'est de cette époque que datent en Allemagne les écoles dites « réales » (Realschulen) qui furent créées par les disciples de Francke.

Pestalozzi, partant de la même idée : l'intuition comme base de l'enseignement, la compléta par une théorie psychologique qui est devenue le fondement des doctrines modernes sur l'éducation.

Fröbel, disciple de Pestalozzi, mit en pratique l'enseignement théorique du maître. Il s'empara surtout des procédés de l'enseignement géométrique et mathématique dans lequel avait excellé Pestalozzi. Il les développa en leur donnant une autre tendance, il en fit des procédés de première initiation artistique, complétant et équilibrant l'étude par le travail, le développement de la compréhension par le développement de l'activité créatrice. Tout ce grand côté de la méthode lui appartient. Il imagina ou perfectionna les procédés ingénieux qui portent son nom et auxquels il donnait une très grande valeur par l'esprit pédagogique qui en dirigeait la mise en œuvre. C'est d'après cet idéal de l'éducation par le travail que Fröbel créa ses jardins d'enfants.

A partir de ces dernières années, écrire l'histoire du développement de la leçon de choses, ce serait écrire l'histoire même de l'enseignement primaire ; car, ainsi qu'il fallait s'y attendre, la leçon de choses, représentant le nouvel ordre d'étude, le procédé caractéristique de la méthode moderne dans l'instruction populaire, toutes les écoles, tous les systèmes, tous les partis se rencontrèrent dans une commune et ardente émulation tendant à propager la leçon de choses. Ici nous avons le droit de citer un nom dont nous pouvons être fiers. C'est celui d'un prêtre, d'un compatriote, M. le professeur Horner, dont l'œuvre principale est le *Livre unique* par la méthode intuitive, la grande arme pour qui sait s'en servir, la condamnation des vieilles méthodes arides, infructueuses. M. Horner veut que la science soit accessible, même aux tout petits, sans difficultés et comme en pleine lumière. Il veut qu'on accorde une attention toute spéciale à l'éducation des sens et de leurs organes. Cet enseignement résume en deux mots son programme : Tout par l'intuition.

Voyons maintenant ce que doit être la leçon de choses et quel est son but.

Avec le petit enfant, dit M^{me} Pape-Carpentier, la leçon de choses sera élémentaire, simple, naïvement dialoguée ; elle peut s'étendre ensuite, se développer graduellement jusqu'aux plus hautes études sans rien perdre de son caractère et de sa fécondité.

Pour la marche à suivre, il faut se conformer à l'ordre dans lequel se succèdent les perceptions de l'intelligence. Si vous présentez à un enfant un objet qui lui soit inconnu, il sera d'abord frappé par la couleur, puis il distinguera la forme, voudra en connaître l'usage, la matière et la provenance.

Mme Pape-Carpentier ne veut pas de *patients* dans une école et elle entend substituer aux méthodes abstraites du passé des procédés plus en harmonie avec la nature de l'enfant. Ce sont des entretiens aimables que le maître doit avoir avec ses élèves. Il ne doit pas exiger une immobilité complète, un silence absolu. Si la leçon est bien faite, les enfants l'écouteront avec intérêt et la dissipation ne sera pas possible.

La leçon de choses doit porter d'abord sur des objets familiers aux élèves, puis passer successivement à des objets plus éloignés, moins connus. Elle a essentiellement pour but d'apprendre à l'enfant à observer, à saisir ce qu'il y a d'important, de principal dans un objet. La forme même de la leçon, l'ordre dans la marche à suivre doit être essentiellement variable. Le maître doit sur ce point se laisser guider par les circonstances, par la nature de son sujet, tout en ne perdant pas de vue le but qu'il se propose : soit les connaissances nouvelles que l'enfant doit acquérir. De là, la nécessité d'une préparation sérieuse et raisonnée avant chaque leçon.

Divers enseignements se prêtent plus particulièrement aux leçons de choses : la lecture avec les explications qu'elle comporte ; la géographie avec les promenades et le matériel qui s'y rattachent ; l'arithmétique, la géométrie enseignée au moyen des objets sensibles, des solides et des objets en relief ; le dessin appliqué aux choses usuelles. Toutes ces matières permettront à l'instituteur d'habituer les élèves à voir, à observer, à se rendre compte et à passer en quelque sorte de l'intuition des sens à l'intuition intellectuelle.

En résumé, la leçon de choses peut et doit se donner à tous les degrés de l'école primaire. Elle peut prendre tous les tons, affecter toutes les formes, même les plus variées, s'adapter à toutes les circonstances, s'appliquer à tous les sujets.

IV. Matériel indispensable à l'enseignement intuitif ou établissement d'un Musée scolaire

Le musée scolaire devra renfermer les objets usuels dont le maître peut avoir besoin dans son enseignement. Ce sera une collection d'objets, les uns naturels, les autres fabriqués, pris dans les trois règnes de la nature. Bien des objets, par leur nature, par leurs dimensions, ne sauraient trouver place dans le musée scolaire. Nous aurons alors recours aux collections de tableaux ou de gravures.

Pour l'établir, consultons le programme et les manuels, ne collectionnons pas au hasard, sans plan déterminé, car nous entasserions une foule d'objets sans utilité et nous manquerions des choses les plus indispensables. Le maître se souviendra que

le musée doit être approprié à l'enseignement et non l'enseignement au musée. Le contenu en variera nécessairement selon la région, la localité dans laquelle se trouve l'école ; certaines parties en seront plus ou moins développées suivant les divers milieux. Ainsi le musée d'une école rurale différera de celui d'une école urbaine ; le musée d'une école de garçons ne sera pas le même que celui d'une école de filles.

Nous ne pourrons donc déterminer que d'une manière générale les grandes lignes de sa composition et nous baserons notre classification sur le *Livre unique* avec ses trois degrés en le complétant pour les autres branches du programme.

I. ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Pour l'enseignement du catéchisme, surtout avec les commençants, il est nécessaire d'avoir recours à l'intuition, car y a-t-il pour le jeune âge une étude plus ardue que celle de la lettre du catéchisme ? Comment le maître apprendra-t-il à ses élèves les vérités abstraites de notre sainte religion ? Se contentera-t-il de leur donner une série de belles définitions, ou même d'en exiger de leur part ? Non, il leur montrera des gravures, car rien ne répond mieux à leur curiosité instinctive ; ils y trouvent un enseignement à leur portée et en parfait rapport avec leurs inclinations les mieux marquées. Faisons un retour sur nous-mêmes et reportons-nous aux premières années passées sur les bancs de l'école. Avec quelle satisfaction naïve nous expliquions à nos parents les images vues en classe. La jeunesse d'aujourd'hui diffère-t-elle beaucoup de la jeunesse d'autrefois ? Ce qui faisait jadis nos délices ne doit-il pas aussi faire les délices des générations actuelles ?

Le catéchisme en images, le crucifix, les tableaux religieux, les images aideront puissamment à la compréhension du texte. L'action du maître dans cet enseignement est d'ailleurs subordonnée à l'action du curé ; il doit se contenter, d'après le désir de l'autorité ecclésiastique compétente, de faire apprendre la lettre du texte. Il profitera de toutes les occasions pour faire fleurir la foi et la piété chez ses élèves. Pour l'enseignement de la bible, il faut expliquer aux élèves les vignettes du livre, ou mieux se servir des tableaux bibliques dont l'acquisition est rendue obligatoire par l'article 94 du nouveau règlement.

II. COURS INFÉRIEUR

Syllabaire. — *Livre de lecture, 1^{er} degré*

Le syllabaire avec ses mots types et ses gravures en tête offre une mine très riche, très variée pour l'enseignement intuitif. Lorsqu'il y a possibilité, remplacer l'image par l'objet lui-même

Pour étudier avec fruit le livre du 1^{er} degré, notre musée devra renfermer :

- Tous les objets que l'élève emploie en classe.

- b) Les objets qu'on trouve dans la maison : meubles, ustensiles de ménage, en gravures.
- c) Les principales céréales : avoine, blé, seigle, etc., semoules, farines, pain, etc.
- d) Les principaux produits exotiques nécessaires à l'alimentation : café, thé, cacao, sucre, épices diverses, etc.
- e) Les plantes textiles : lin, chanvre, coton, avec les différentes préparations qu'ils subissent dans l'industrie pour nous arriver sous forme de fil, de tissus divers.
- f) La soie et la laine avec leurs transformations en étoffes.
- g) Différents spécimens de cuirs, peaux, tan, corne, os et leurs produits manufacturés.
- h) Les principaux bois du pays, bruts et travaillés ; les bois exotiques : acajou, ébène, palissandre
- i) Les combustibles : houille, tourbe, lignite, etc.
- j) Les matières employées pour l'éclairage : suif, cire, bougie, huile, pétrole, etc.
- k) Des fleurs artificielles ou mieux fleurs naturelles, (herbier).
- l) Collections de gravures ; spécialement les collections Staub.

Ecriture. Pour l'écriture, nous aurons :

- a) Les caractères mobiles accompagnant le syllabaire.
- b) Des collections de lettres minuscules et majuscules en gros caractères sur carton, comme, par exemple, les tableaux muraux Guilloud-Villard.

Calcul. Pour les commençants il est de toute nécessité de se servir de l'intuition pour l'étude si abstraite de la numération. Le maître intelligent et dévoué n'emploiera pas sempiternellement le boulier, il aura recours aux collections employées dans les classes frœbeliennes : bâtonnets, jetons, haricots, pièces de monnaie, etc.

Géographie. Dans le cours inférieur, la leçon de géographie se rattache à la leçon de choses. L'école doit posséder :

- a) Le plan de la salle de classe, du bâtiment scolaire et des alentours, le plan topographique de la commune.
- b) Des vues coloriées, comme cartes postales illustrées ; des reliefs géographiques.

Dessin. Le matériel indispensable pour l'enseignement de cette branche d'après la méthode genevoise est le suivant : un cube de 4 cm., la bande enveloppante du cube ; en été, quelques feuilles simples, celles du lilas, du haricot, etc.

III. COURS MOYEN

Livre, II^{me} degré

Les leçons de choses sont, dans ce cours, la continuation des leçons du 1^{er} degré. Les objets déterminés pour le cours inférieur peuvent également servir pour celui-ci et nous y ajouterons :

Lectures morales. Des croquis, gravures tableaux faisant

connaître les personnages, les localités, les objets contenus dans les 32 chapitres de cette première partie.

Géographie. Des collections de cartes-vues se rapportant à notre pays, des plans de voyages, des produits spécimens du sol (programme 32 chapitres).

Histoire. Tableaux historiques (obligatoires) plans de batailles, gravures d'armes anciennes et nouvelles, portraits des héros, des monuments historiques; excursions sur les lieux historiques à notre portée : Morat, Grandson, Neuenegg, Laupen.

Histoire naturelle

Règne animal. Ici, à part quelques collections de petits animaux, comme des insectes, nous sommes bien obligés de nous contenter de tableaux. Les plus à recommander seraient : *a)* tableau des animaux domestiques, avec échantillons de leurs produits; *b)* tableau des oiseaux utiles; *c)* des insectes utiles et nuisibles; *d)* des poissons.

Règne végétal. Plantes et leurs produits. Tableau des arbres fruitiers, des arbres forestiers, des plantes potagères, des plantes industrielles, médicinales, vénéneuses. Etablissement d'un herbier.

Règne minéral. Echantillons de différents calcaires, de pierres, de métaux, de terres, de sels, etc. — Matériaux de construction. — Soude, savon, etc.

Arithmétique. Tableau des poids et mesures (oblig.). Compendium métrique. Quelques mesures effectives : un mètre pliant, un litre et ses sous-multiples; quelques poids; gramme, décagr. hectogr., kilogr., monnaies. Comme terme de comparaison avec le litre, une boîte cubique d'un décim³. Le tableau Reinhard.

IV. COURS SUPÉRIEUR

Livre, III^{me} degré

Une sphère terrestre. — Des formulaires de bulletins de vote et de cartes de capacité; un exemplaire de la constitution cantonale et de la constitution fédérale.

Lois physiques. Pour les sciences naturelles, il serait utile de posséder quelques instruments de physique les plus simples. Ces instruments nous permettront de faire en présence de nos élèves quelques expériences intéressantes et instructives à l'appui des lectures scientifiques contenues dans le III^{me} degré.

a) Une cuvette; *b)* un verre ordinaire; *c)* un fil à plomb (pesanteur); *d)* une bougie (direction des vents, dilatation des corps); *e)* un baromètre (pesanteur de l'air); *f)* un thermomètre (chaleur, dilatation des corps); *g)* un objet sonore, une clochette, une corde tendue (son); *h)* un prisme (décomposition de la lumière); *i)* une lentille concave et une convexe (réfraction); *j)* un petit moteur à vapeur (coût fr. 2 50, élasticité de la vapeur); *k)* un bâton de cire à cacheter, ambre, résine,

bâton de soufre (électricité); *l*) un aimant; *m*) un électrophore; *n*) une petite boussole; *o*) une pile électrique, une bobine électrique, une sonnerie électrique; *p*) une photographie, un cliché sur verre (négatif); *q*) des caractères d'imprimerie.

Comme complément indispensable de notre collection et des lectures sur l'hygiène, nous nous ferons un devoir d'ajouter à notre musée une petite pharmacie de famille, où nous trouverons les plantes médicinales les plus connues, de l'eau phéniquée, de la teinture d'arnica, du sparadrap, du perchlorure de fer, de l'eau de Goulard, etc. Enfin, le tableau si utile ; « En attendant le médecin. »

Géométrie et dessin. Pour l'enseignement de la géométrie nous devons posséder : *a*) une collection des surfaces en carton; elles peuvent être fabriquées facilement par les instituteurs; *b*) une collection de solides géométriques. Ces solides peuvent également servir pour l'enseignement du dessin.

Chant. — Gymnastique. — Travaux manuels dans les écoles de filles. Pour le chant nous devons avoir au moins un diapason. Pour la gymnastique, le matériel est indiqué par le manuel sur la matière. Quant à la question du matériel nécessaire dans l'enseignement des travaux manuels, les rapporteurs d'arrondissement, y compris le rapporteur féminin, n'en parlent pas; nous imiterons donc leur silence.

V. Moyens pratiques de se procurer le matériel du Musée

Etablir un musée scolaire ne sera pas une petite besogne, ni l'affaire d'un jour. Quel sera le premier ouvrier de cette rude tâche, si ce n'est l'instituteur. Il lui faudra bien du courage et de la patience. Il amassera petit à petit les matériaux qui entreront dans le musée. L'oiseau fait-il son nid en un jour? Non, il lui faut bien des trajets, bien des voyages : une bûche s'ajoute à une autre bûche, un brin de laine à un autre brin, et ce n'est qu'après beaucoup de soins que la jeune couvée se trouvera en possession d'une couche molle et tendre. Semblable à l'oiseau, l'instituteur se fera tailleur de pierres, maçon, mineur, herboriste. Il fera de fréquentes promenades en quête d'objets devant lesquels s'extasieront les bambins du village. Aujourd'hui, ce sera une fleur, un papillon; demain, une parcelle de molasse, d'ardoise, etc.

Mais, quand le maître aura consciencieusement préparé ses leçons, quand les heures de classe et d'étude auront absorbé la plus grande partie de sa journée, aura-t-il le temps de courir les bois et les campagnes pour collectionner des plantes, des pierres, etc.? Heureusement, il dispose d'une phalange d'ouvriers qui seront tout fiers de le seconder dans sa tâche : ce sont ses élèves. Pour peu qu'il sache les intéresser en excitant leur émulation, il arrivera à des résultats surprenants; il se verra même obligé de modérer le zèle de ses petits collectionneurs. Un point important, ce sera de les bien diriger. Le fils

d'un charpentier ou d'un menuisier sera mis à réquisition pour procurer les spécimens de bois laissés par la hache ou la scie, dans l'atelier paternel ; le fils du cordonnier apportera du cuir ; le fils du tailleur quelques échantillons de tissus, de fil ; le tout, cela va sans dire, avec l'autorisation des parents.

Les industriels, les commerçants de la contrée, avec qui le maître entrera en relations, s'empresseront volontiers de lui fournir les différents spécimens d'objets propres à servir aux leçons de choses. Les promenades scolaires seront aussi une occasion de faire une riche cueillette. Voici des feuilles emportées par le vent ! Puis quelle variété infinie de plantes, d'insectes, de minéraux. Un édifice en construction se rencontre. Quelques débris de matériaux sont là, égarés sur le chemin : de la chaux, de la brique, de l'ardoise.

Un jour, à propos de telle ou telle leçon, le maître fait savoir à ses élèves qu'il aurait besoin de tels objets. Aussitôt vingt élèves se présenteront peut-être pour les apporter. Le maître en choisirra deux ou trois qu'il croira les plus aptes à remplir sa commission, afin d'éviter la répétition des mêmes objets. Parmi les objets recueillis par les enfants, il s'en trouvera bien d'inutiles, sans doute ; ne rebutons personne, tel élève qui donne aujourd'hui un objet sans valeur peut, une autre fois, en apporter de très utiles. La création de notre musée deviendra ainsi l'œuvre commune sera chérie de tous.

Les cours normaux de travaux manuels fournissent au maître la facilité de meubler son musée par la confection d'objets en carton, en bois, en fil de fer qui y figureraient avantageusement. Ainsi les appareils réclamés pour l'étude des lois physiques ont été fabriqués en partie dans la section spéciale des derniers cours normaux. Je n'en citerai que l'un ou l'autre : modèle d'un moteur, pile électrique, télégraphe, téléphone, boussole, fil à plomb, sonnerie électrique, etc.

Une qualité essentielle du musée sera de n'être jamais complet. Il y manquera toujours quelque chose, et ce sera un puissant stimulant pour les élèves qui voudront eux-mêmes compléter les collections et ne se lasseront pas.

Le maître y ajoutera lui-même une annexe de gravures, d'images, de photographies, de portraits d'hommes illustres, des types de différents peuples, des costumes historiques. Tout cela réuni, formera un album intéressant qui, dans maintes circonstances, suppléera aux lacunes de la collections d'objets.

Les Américains, très pratiques en matière d'enseignement, comprennent l'intuition sous une autre forme. C'est un cahier de composition, ouvrage de l'élève, dans lequel se trouve à côté de la description, l'objet décrit avec sa matière première ; et à côté de la narration, la gravure servant de texte à l'histoire racontée. Un modèle de ce genre d'enseignement a été apporté de Chicago par M. Genoud. Ce serait nouveau pour nous et les élèves devraient nécessairement travailler avec le plus grand zèle à la création du petit musée personnel.

Cependant, le maître et les élèves, malgré leur bonne volonté,

arriveront-ils à former un musée scolaire complet ? Pourront-ils se procurer seuls les riches catéchismes en images, les collections Staub, les collections de tableaux, de solides géométriques que nous avons cités plus haut ? Non, le concours financier de la commune s'impose. Commençons d'abord par demander l'exécution entière de l'article 94 du règlement ; dans combien d'écoles le matériel prescrit est-il complet ? Nous sommes d'ailleurs persuadés que la plupart des communes ne reculerait pas devant quelques sacrifices qu'elles devront s'imposer en faveur d'un enseignement dont l'éloge n'est plus à faire.

Comme ce musée sera l'œuvre de plusieurs années de travail, les communes ajouteraient chaque année, pour n'avoir pas trop à dépenser à la fois, une petite somme au budget scolaire, et petit à petit nous pourrons nous procurer le nécessaire. L'Etat pourrait aussi venir en aide aux communes pauvres. Le matériel dont l'acquisition incomberait aux communes serait déterminé par l'autorité compétente, et le Bureau central du matériel d'enseignement serait chargé de faire les achats nécessaires pour le fournir aux communes au prix le plus réduit.

En résumé notre matériel intuitif sera simple, varié, choisi avec discernement, peu coûteux et approprié aux exigences de nos programmes.

Dans le musée, comme partout du reste, il faut de l'ordre. C'est pourquoi chaque objet sera numéroté et étiqueté ; il portera le nom en français et même le nom vulgaire. Les échantillons devront être assez grands pour qu'ils laissent dans l'esprit une impression vraie, exacte et durable. Il seront mobiles et disposés de telle sorte qu'on puisse les remettre entre les mains des élèves pour être étudiés sous tous les aspects. Il convient également de dresser un catalogue simple et méthodique des collections du musée.

Qu'on nous permette d'exprimer ici un desideratum formulé par nombre de nos collaborateurs. On allégerait la tâche de l'instituteur et l'on faciliterait les recherches que demande l'installation d'un musée scolaire, en élaborant un guide général qui, après avoir été approuvé par la Commission des études, serait étudié, développé dans les conférences de district ; les résultats seraient plus certains et moins aléatoires.

Nonobstant, nous venons de voir qu'un petit musée scolaire s'établirait sans trop de frais. Il ne coûterait à l'instituteur qu'un peu de bonne volonté et de savoir-faire, un surcroît temporaire d'occupation dont il serait amplement dédommagé par la satisfaction du devoir accompli et par les heureux résultats de son enseignement. Et puisqu'on nous fait espérer un meilleur avenir financier, sachons donner une preuve de notre loyauté en méritant, par une augmentation de travail, l'augmentation de notre traitement.

Conclusions

1^o L'enseignement intuitif est de la plus haute importance ; il ne doit pas se borner à des leçons spéciales, mais être la base de tout l'enseignement primaire.

2^o La leçon de choses servira moins à augmenter les connaissances de l'enfant, qu'à lui apprendre à s'instruire lui-même par le moyen de ses sens, de son intelligence, de son raisonnement.

3^o La création d'un musée scolaire répond à la nécessité d'un enseignement intuitif dans nos écoles primaires.

4^o Il sera approprié à la région, à la localité dans laquelle se trouve l'école. Ce qui convient à une population agricole ne saurait convenir à une population industrielle.

5^o La formation du musée sera basée sur les trois degrés du *Livre unique* correspondant aux trois cours de nos écoles ; on le complétera pour les autres branches du programme.

6^o Le matériel consistera surtout en collections diverses d'échantillons de produits empruntés aux trois règnes de la nature. Les collections de tableaux remplaceront les objets qui, par leur nature ou leurs dimensions, ne sauraient trouver place dans notre musée.

7^o Il est à désirer que les communes fournissent d'abord tout le matériel prévu à l'art. 94 du règlement, y compris l'armoire destinée aux collections. Une partie de ce matériel manque encore dans beaucoup d'écoles.

8^o L'organisation du musée sera, avant tout, l'œuvre du maître.

9^o Elle lui sera facilitée, s'il sait y intéresser ses élèves d'abord, puis les parents et surtout les commerçants et les industriels de la contrée.

10^o Les communes seront aussi appelées à y contribuer au point de vue financier.

11^o L'Etat pourrait venir en aide aux communes pauvres.

12^o La Commission des études fixerait les collections de tableaux qui devront être procurées par les communes.

13^o Le Dépôt central serait chargé de les fournir au prix le plus réduit.

14^o Le musée scolaire devra être établi dans un but pratique, et non servir uniquement à l'ornementation de la salle.

15^o Le matériel sera simple, varié, peu coûteux et approprié aux exigences de nos programmes.

16^o Comme annexe au musée, le maître collectionnera des gravures, des photographies, des cartes-vues, des portraits d'hommes illustres, de costumes historiques.

17^o Un catalogue général, approuvé par la Commission des études, facilitera à l'instituteur l'installation de son musée scolaire, en lui servant de guide.

Estavayer, le 14 avril 1900.

L. BONDALLAZ, *instituteur*.